

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°239/2022

A la Société Central Motors Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché relatif aux fournitures des véhicules terrestres, conclu avec le Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf cent vingt-neuf mille trois cent dix, trente-quatre centimes (USD 929.310,34) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 08/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i